



Politique de l'Etablissement

- Révision du 2 avril 2009 -

Notre Mission :

Réaliser les meilleures prestations relatives aux compétences transférées par les communes adhérentes.
Développer de nouvelles capacités afin de diversifier notre offre de service public et pérenniser nos activités.

Nos Valeurs :

La qualité et la pérennité du service public dans le respect de l'intérêt général, des collaborateurs de l'Etablissement, de la sécurité et de la préservation de l'environnement.

Nos grands Objectifs :

Le respect des exigences réglementaires et légales
La qualité et la performance de nos prestations
La sécurité
La préservation de l'environnement
La maîtrise des coûts.

Nos orientations prioritaires :

- Maîtriser la planification de nos activités,
- Développer et maintenir toutes les compétences nécessaires,
- Maintenir en bon état et adapter nos outils de production,
 - Développer et entretenir une organisation efficace,
- Prévenir les risques et maîtriser nos processus clefs (y compris les pollutions),
 - Améliorer continûment notre fonctionnement,
 - Organiser notre communication interne et externe.




En tant que dirigeants, nous nous engageons :

- à revoir les objectifs et cibles lors des Revues de Direction
 - à mettre en œuvre la politique ci-dessus définie,
 - à déterminer et fournir les ressources nécessaires,
 - à satisfaire aux exigences et,
- à améliorer en permanence l'efficacité de notre système de management.

Nous demandons à l'ensemble du personnel de respecter les dispositions définies dans le manuel de management et les procédures.

Conformément à sa lettre de mission, nous chargeons la Responsable Contrôle interne de s'assurer et de nous rendre compte :

- du fonctionnement du système de management,
 - de tout besoin d'amélioration et,
 - du niveau de sensibilisation du personnel aux exigences applicables.
- 

Le Président,
Alain BERTRAND

Date : 02 avril 2009

Visa :

